



# L'UCT Mag

LE JOURNAL DES COMMUNES TOGOLAISES



## Les acteurs locaux d'Afrique francophone à l'école du Partenariat Public-Privé

Page 2

### Au sommaire:

- **L'essentiel de l'UCT (p.2 à 7)**
- **L'actu des communes (p.8)**
- **Coopération décentralisée (p.9 à 12)**
- **Infos et financements (p.13 /14)**
- **Agenda / Liens utiles (p.15)**

UNION DES COMMUNES  
DU TOGO

Quartier Tokoin Casablanca  
Route de Kpalimé  
Face la Station CAP  
BP: 1298 Lomé 1 TOGO

Tel: (228) 22.21.61.16

Fax: (228) 22.21.62.17

Email: [uct@uct-togo.org](mailto:uct@uct-togo.org)

Site: [www.uct-togo.org](http://www.uct-togo.org)

## Session internationale d'échanges d'expériences

### Le Partenariat Public Privé : quelle opportunité pour les collectivités locales africaines ?

*Du 22 au 24 Mai 2013, s'est tenu à Lomé au Togo, un forum international d'échanges d'expériences sur le **développement des infrastructures des collectivités locales africaines : contribution du Partenariat Public-Privé (PPP)**. Organisé par le Centre International de Formation des Acteurs Locaux (CIFAL) Ouagadougou en collaboration avec l'Union des Communes du Togo (UCT), cette rencontre a réuni 42 participants venus d'Afrique de l'Ouest et du Centre. La cérémonie d'ouverture de cet atelier a été présidée par Monsieur **Kassegné ADJONOU**, Président de l'UCT, en présence de Monsieur **Justin Wahir SOME**, Coordonateur du Cifal, de Monsieur **Valentin ADJAHOUINO**, Président de la Délégation Spéciale du Premier Arrondissement de la Commune de Lomé, représentant le Maire de Lomé, et de Monsieur **Joachim A. M. HUNLEDE**, Secrétaire Permanent de l'UCT, modérateur de la rencontre.*

Ouvrant le forum, le Président de l'UCT s'est réjoui du choix du Togo pour abriter la présente session, ce qui traduit la solidité du partenariat qui s'est noué entre l'UCT et le CIFAL Ouagadougou. Il a également indiqué que le partenariat public-privé apparaît comme un mode de financement vers lequel les collectivités locales doivent dorénavant se tourner pour répondre aux besoins des populations en matière d'équipements structurants.

Auparavant, le représentant du Maire de Lomé a, au nom de celui-ci, souhaité la bienvenue aux participants.

Après ces interventions, les activités du forum ont démarré avec la présentation des principes et fondements du PPP, par le Coordonnateur du CIFAL Ouagadougou.

Cette présentation a nourri un important débat sur l'environnement de mise en place d'un PPP dans les collectivités locales. Des échanges, il est ressorti la nécessité d'une collaboration étroite entre les différents acteurs du PPP. Deux exemples de gestion participative des projets de développement local ont été présentés aux participants : le premier a porté sur la gestion des déchets solides dans la Commune de **M'BALMAYO** au Cameroun et le second sur l'accès à l'eau potable au Mali.

Ces différents exemples de gestion participative ont suscité de nombreuses questions dont les réponses ont permis aux participants de mieux cerner les contours du PPP par rapport aux autres types de partenariat.

Les participants ont eu également au cours de ce forum, l'opportunité d'échanger des expériences sur les schémas de structuration juridique des PPP et l'analyse de ses aspects financiers, grâce aux cas pratiques présentés par différents intervenants. Les échanges ont porté aussi sur les institutions financières et les actions de l'UEMOA en faveur du développement infrastructurel sous-régional, notamment au niveau des zones frontalières.

A l'issue de ce forum international, trois catégories de recommandations ont été faites :

**A l'endroit de l'Etat:** créer des conditions réelles pour favoriser la mise en œuvre des PPP ;

**A l'endroit des collectivités locales:** Faire du lobbying, s'appropriier et maîtriser le mécanisme PPP afin d'en faire bon usage ;

**A l'endroit du secteur privé:** S'intéresser davantage au développement des collectivités territoriales à travers le mécanisme du PPP.



*Photo de famille des participants à l'atelier sur les Partenariats Public-Privé*

## Coopération financière germano-togolaise

### Projet de Bonne Gouvernance et Décentralisation au Togo : Mission d'évaluation de la KfW

Une délégation conjointe de la KfW (organe financier de la coopération allemande) composée de **Dr Frank WEILER** (Chef de Division Bonne Gouvernance), Madame **Maja BOTT** (Chargée de Projet) et Monsieur **Jochen BRÄHMING** (Expert technique) a effectué au Togo, du 15 au 26 Avril 2013, une mission d'évaluation du projet « Appui à la Bonne Gouvernance comme contribution à la décentralisation (Coopération financière) ». Les travaux de cette mission se sont achevés le 26 Avril 2013, avec la signature d'un aide mémoire de la délégation par les parties prenantes au projet. La contribution financière du Ministère de la Coopération et du Développement Allemand à ce projet s'élèvera à 5 millions € (3,279 milliards FCFA) et l'Etat Togolais participera à hauteur de 750 000 € (492 millions FCFA) sur le budget national. Les villes bénéficiaires (Sokodé, Tsévié et Kpalimé) de ce projet, contribueront à hauteur de 15% du budget communal réalisé pour l'année 2012, qui sera budgétisé en partie pour l'année budgétaire 2014 (10%) et pour l'année budgétaire 2015 (5%).

La délégation Allemande a eu l'honneur au cours de sa mission d'évaluation au Togo, d'être reçue par Son Excellence, Monsieur le Ministre délégué, en charge de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du territoire, M. **Mawussi Djossou SEMODJI**, puis a rencontré des acteurs techniques, financiers et associatifs, dont l'UCT. Il faut noter que les représentants de la société civile, les fermiers des marchés de Tsévié et de Kpalimé ainsi que les médias locaux ont été également associés aux travaux.

Les échanges avec la partie togolaise et surtout la restitution de la mission et la signature de l'aide mémoire le 26 Avril 2013, ont permis de clarifier et d'acter une fois encore, le rôle de chaque acteur dans les différentes déclinaisons du projet.

Ce projet de la Coopération financière s'inscrit dans le cadre de l'un des trois domaines prioritaires de l'axe de coopération germano-togolaise. Il a pour but de renforcer les villes bénéficiaires afin qu'elles deviennent des pôles de croissance régionaux, et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations. Il comporte donc trois composantes principales qui sont complémentaires au module de la Coopération technique (GIZ).

#### Les composantes du projet

1. Promotion des circuits économiques de proximité ;
2. Renforcement des capacités des administrations

communales ;

3. Mise en place d'un système innovant de suivi-évaluation par les citoyens.

#### Les indicateurs clés du projet

- Qualité et utilisation satisfaisante des infrastructures financées ;
- Gestion et maintenance des infrastructures conformes aux normes ;
- Augmentation des ressources propres des villes ciblées ;
- Nombre de messages de citoyens auxquels l'administration communale a répondu et/ou ont été discutés par le comité de pilotage local du projet.



**Signature de l'aide mémoire de la délégation de la KfW par le Secrétaire Général du MATDCL**



## Partenariat ESRI France / HI-TECH Informatique

### L'information géographique au service du développement

La société **ESRI France** en collaboration avec **HI TECH Informatique**, a présenté jeudi 16 mai 2013 à l'hôtel Sarakawa (Lomé) l'un des logiciels SIG permettant de créer des cartes, d'analyser les données et de favoriser le travail collaboratif : il s'agit d'**ArcGIS**. Ce logiciel se distingue notamment par son ouverture sur le web qui permet de créer des cartes et de l'information géographique, afin de les rendre utilisables par une organisation ou une communauté ne disposant pas de l'outil **ArcGIS**.

La technologie SIG (Système d'Information Géographique) propose une plateforme informatique permettant de rassembler, d'organiser et de partager des informations spatiales en vue de leur visualisation cartographique et de leur analyse. On utilise souvent le SIG pour comprendre l'interaction entre divers éléments, et ainsi prendre des décisions sur la base d'informations aussi complètes que possibles. Aujourd'hui, cet outil est présent dans presque tous les secteurs: télécommunications, énergie, défense, transports, environnement, santé, banque et assurance... Au Togo, plusieurs établissements publics comme la CEET et Togo télécom, ainsi que des ministères l'ont d'ores-et-déjà adopté. Les communes ne sont pas en reste puisque 3 projets pilotes de mise en place de SIG sont en cours à Aného, Atakpamé et Tsévié avec l'appui financier du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Togo (Projets d'Appui au Processus de Décentralisation au Togo – APRODECT, et Gouvernance Urbaine et Fiscalité Locale – GUFL). Les données recueillies dans ces communes permettront de réaliser un cadastre complet de leur territoire, et

ainsi favoriser la mobilisation des ressources financières locales.

Créée en 1967, ESRI, l'un des pionniers du concept des SIG, est présente partout dans le monde, et en France depuis 1988. Elle apporte une assistance et des services pédagogiques aux organismes et entreprises souhaitant tirer avantage de la dimension spatiale de leur institution. ESRI France est présente dans plusieurs pays d'Afrique francophone dont le Togo depuis 2012 par le biais d'un partenariat avec la société HI-TECH Informatique. Une équipe qualifiée peut dès à présent vous accompagner sur place en termes de support, de formation et d'aide au développement de projets SIG.

#### Contact HI-TECH Informatique:

203, avenue du 24 janvier

BP 30833 WUITI Lomé

Tél. : (+228) 22 20 67 12

@ : [commercial@hitech-services.com](mailto:commercial@hitech-services.com)

Plus d'informations sur ESRI France :

[www.esrfrance.fr](http://www.esrfrance.fr)

## Formation des agents des services techniques municipaux

### La gestion des ordures ménagères, une problématique durable...

Les agents des services techniques des principales communes du Togo - à savoir Atakpamé, Kara, Kpalimé, Lomé et Sokodé - ont été conviés du 21 au 24 mai 2013 à l'auditorium de l'Université de Lomé à un atelier de formation sur la gestion des ordures ménagères et en matière d'hygiène et assainissement. Organisé conjointement par l'Agence de Développement Urbain et Municipal (CITAFRIC) et le Laboratoire Gestion Traitement Valorisation des Déchets (GTVD) de l'Université de Lomé, cet atelier s'inscrit dans le cadre du Projet d'Aménagement de la Zone Lagunaire (PAZOL) de la ville de Lomé qui bénéficie de l'appui financier de la BOAD. La formation a mis un accent particulier sur le traitement des ordures ménagères comme le compostage dont une expérience est actuellement menée à Adidogomé (Lomé) par l'ONG ENPRO en collaboration avec le Laboratoire GTVD et l'association française GEVALOR.

# L'essentiel de l'UCT

## Promotion des TIC en milieu rural

### Le programme « Bourse d'Excellence Vanessa Castillo » lancé à Badou

Le programme dénommé « Bourse d'Excellence Vanessa Castillo » initié en janvier 2013 par Mlle CASTILLO Vanessa, volontaire du Corps de la Paix, en collaboration avec l'ONG **Tétélestai-Togo** a été lancé le mercredi 20 mars à Badou.

Son objectif est de promouvoir les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) en milieu rural. Cette bourse qui a une durée de 3 mois, est attribuée aux élèves qui émergent dans leur cursus scolaire et qui ont un intérêt pour le développement de leur communauté.

Le but du programme, selon le directeur de l'ONG **Tétélestai-Togo**, Evang. HOUMEY Sèho Adodo, est d'aider les jeunes élèves méritants des établissements scolaires ruraux du Togo à accéder à l'utilisation des NTIC. Ce programme *financé par PEACE CORPS, Agence de Développement du Gouvernement Américain*, consiste selon Mlle **CASTILLO Venessa** à sensibiliser des bonnes volontés, notamment les partenaires au développement (ambassades, agences, diaspora, ONG et associations), à aider la jeunesse à se servir de l'outil informatique et surtout à l'utilisation de l'ordinateur. Elle a indiqué que l'utilisation de l'ordinateur par les jeunes simplifiera leur vie et les aidera à communiquer, à s'éduquer et à s'informer pour lutter contre la pauvreté et l'analphabétisme qui freinent le développement des pays du sud.

Pour cette première promotion, 10 jeunes élèves, 5 garçons et 5 filles, bénéficient de la bourse. Elle est attribuée chaque année à 10 bénéficiaires par le staff de **Tétélestai-Togo**. Les modalités d'attribution de la bourse sont de la compétence du staff de concert avec les partenaires au développement, a confié le Directeur **HOUMEY Adodo**. La formation dure 3 mois et est sanctionnée par une attestation.

La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence des autorités locales dont le chef canton **Togbui Yao Gaboussou Egblomassé III**.



*Photo de famille des Bénéficiaires avec les Encadreurs du Programme, dont la volontaire du Corps de la Paix, Mlle CASTILLO Vanessa*

Plus d'information sur cette bourse :

[www.assotetelestaitogo.wordpress.com](http://www.assotetelestaitogo.wordpress.com)



Peace  
Corps

TETELESTAI – TOGO



## Réseau des anciens étudiants togolais en France

### Vers la création d'un site internet

La communauté des anciens étudiants togolais en France (boursiers et non-boursiers) est très nombreuse et riche de diversité. Pour favoriser son animation et le partage d'informations entre ses membres, un site Internet financé par le SCAC sera prochainement lancé. L'inscription, libre et gratuite, permettra à toutes les personnes intéressées de disposer de nombreuses informations pratiques et d'outils de « réseau social » à la pointe du progrès !

## L'eau, une ressource vitale

### L'égalité homme-femme en ligne de mire

L'Agence Intergouvernementale Panafricaine, Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA) a signé avec le fonds espagnol NEPAD, un accord de cofinancement pour mettre en œuvre le projet de « *Résorption des inégalités homme-femme dans l'accès aux avantages des services d'eau, d'hygiène et d'assainissement (PRI-EHA)* » dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest dont le Togo. Cet accord de cofinancement va durer 20 mois.

C'est dans ce cadre que la représentation nationale d'EAA au Togo a organisé un atelier du 3 au 5 juin 2013 visant à renforcer les capacités d'influence des acteurs institutionnels, politiques et sociaux dans la prise en compte du genre dans les politiques et orientations du secteur eau et assainissement dans notre pays. La finalité de cet atelier est la mise en place d'un cadre de concertation entre ces acteurs et l'élaboration d'un plan d'actions pour que ce plaidoyer ne se

limite pas à ces seules journées de formation, à l'instar de nombreuses autres initiatives de lobbying dans différents secteurs.

Les participants avaient été identifiés lors d'une cartographie réalisée par EAA au Togo dans le cadre de ce projet. Divers profils issus de la Société Civile, du milieu parlementaire ou encore des collectivités territoriales ont ainsi été retenus pour cette formation.



## Acteurs de la décentralisation de l'éducation

### Mise en place du réseau national



Le 31 Mai 2013, s'est tenu à Notsè, un atelier de création d'un réseau national d'acteurs de la décentralisation de l'éducation. Cette rencontre a réuni une vingtaine de participants venus de structures différentes. Cet atelier s'inscrit dans le cadre du Projet Amélioration et diversification de l'offre éducative phase II (PADOE II). Organisé par l'ONG Aide et Action, la cérémonie d'ouverture de cet atelier a été présidée par Monsieur **TCHANGANI Awo**, Préfet de HAHO, en présence de Monsieur **ARAFI Désiré Tom-Iteng**, Coordonateur du bureau national de Aide Action-Togo, de Monsieur **TOKPO Komi**, IEPP Haho sud et de Monsieur **PTCHOLO Aklisso**, Chargé de suivi du PADOE II, modérateur de la rencontre.

Le PADOE II vise à améliorer l'offre éducative par le renforcement des capacités des structures de gestion et de pilotage du système éducatif et par le développement des formes alternatives d'éducation.

#### L'objectif général de l'atelier

Créer au Togo un réseau d'échanges des acteurs en décentralisation/déconcentration de l'éducation.

L'atelier a été marqué essentiellement par la mise en place d'un réseau d'acteurs de la décentralisation de l'éducation. Un groupe de plaidoyer a été dégagé de ce réseau. Celui-ci a été formé et outillé sur la suite de l'agenda des acteurs au niveau local, national et sous régional.



**Photo de famille des membres du réseau national d'acteurs de la décentralisation de l'éducation**

## 21<sup>ème</sup> sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine

### L'élection de Mme Suzanne AHO – ASSOUMA

Lors des travaux du 21<sup>ème</sup> sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, tenu à Addis – Abeba en Ethiopie les 26 et 27 mai 2013, notre pays, le Togo a été honoré par l'élection de la Vice – Présidente de la Délégation Spéciale de la Commune de Lomé au comité africain d'experts sur les droits et le bien – être des enfants.

Au-delà de l'honneur fait au Togo, ce sont les communes togolaises qui ont été honorées à travers la personne de **Mme Suzanne AHO – ASSOUMA**. Le choix de la Vice – Présidente de la Délégation Spéciale de la commune de Lomé est une consécration de son engagement en faveur de l'enfance en détresse.

*La rédaction de l'UCT MAG et toute l'équipe du secrétariat permanent de l'UCT saisissent cette*

*occasion, pour adresser à l'heureuse élue, toutes leurs félicitations.*



Mme Suzanne AHO – ASSOUMA.

## Reconnaissance par les Nations Unies

### Nomination de Mme FATIMETOU Abdel Malick

En Mai dernier, a eu lieu à Nouakchott en Mauritanie, la cérémonie de remise du Certificat de nomination à Mme **FATIMETOU Abdel Malick**, Maire de la ville de **Tevragh-zeina** (Mauritanie) et Présidente du Réseau des Femmes Elues Locales d'Afrique (REFELA). La Mauritanie et les femmes élues locales d'Afrique sont donc honorées à travers la reconnaissance par les Nations Unies de Mme **FATIMETOU**, comme Championne de la campagne pour les Villes résilientes. Cette reconnaissance des Nations Unies a été marquée par la remise à Mme **FATIMETOU** de son certificat de nomination par Mme **Margareta WAHLSTRÖM** représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies .

*Le Bureau Exécutif de l'UCT adresse à Mme **FATIMETOU** toutes ses félicitations.*

*Remise du certificat de nomination à Mme **FATIMETOU Abdel Malick** par Mme **Margareta WAHLSTRÖM***



# L'actu des communes

## Commune de Vogan

### Vers la réalisation de son Plan Local de Développement

Le 14 Mai 2013, s'est déroulé à la mairie de Vogan, l'atelier de lancement du processus d'élaboration de son plan de développement communal (PDC). Cet atelier fait suite à celui que l'Union des Communes du Togo (UCT) a organisé du 03 au 05 avril 2013 dans le cadre du Projet de Création de Centres de Ressources (PCCR), pour renforcer les capacités des cadres techniques municipaux et des cadres opérationnels régionaux du PCCR sur la méthodologie d'élaboration d'un PDC. Cet atelier de lancement avait pour objectif d'expliquer aux acteurs locaux de la Commune de Vogan, l'importance d'un PDC pour le développement local durable d'une collectivité, afin de les amener à s'approprier le projet et d'être impliqués à toutes les étapes du processus de sa réalisation.

Selon le Président de la Délégation Spéciale (PDS) de la Commune de Vogan, Monsieur **ATCHON Kodjo**, le processus enclenché ce jour a un double objectif :

- Celui de « doter la Commune de Vogan d'un plan quinquennal de développement afin de répondre rationnellement aux nombreuses attentes des populations ;
- Et celui de préparer la commune de Vogan à l'avènement de la phase active de la décentralisation qui s'annonce avec les prochaines élections locales, en mettant à la disposition des prochains élus un document stratégique qui servira d'exemple, pour l'orientation de leurs choix politiques afin de leur éviter une période de balbutiement ».

Pour atteindre ces objectifs, et dans le cadre spécifique de cet atelier de lancement, un comité d'élaboration de onze (11) membres a été investi dans ses fonctions. Présidé par le Secrétaire Général de la Mairie, il est également composé d'autres membres issus de la municipalité, de la société civile, des services déconcentrés de l'Etat et de la chefferie traditionnelle.

En marge des travaux de l'atelier, le Président de la Délégation Spéciale et le Directeur de l'Institut de Recherche et de Formation pour le Développement Local (IRFODEL), Monsieur **TAGODOE H. Kouassi**, ont procédé à la signature d'une convention de partenariat visant à établir une relation de partenariat privilégié entre la Commune de Vogan et l'IRFODEL en vue de la promotion de la décentralisation et du dévelop-

pement sur l'espace territorial de la commune. Elle se traduira par un appui-accompagnement technique que l'IRFODEL apportera à la Commune (notamment dans le processus d'élaboration du PDC) et en retour, la Commune de Vogan offrira aux étudiants de l'IRFODEL, un cadre de perfectionnement professionnel et de mise en situation réelle.

Avaient pris part à cet atelier, outre les acteurs locaux, les cadres de Vogan regroupés dans le Cercle de Réflexion pour le Développement de la Commune de Vogan mais aussi le Président de l'UCT, Monsieur **ADJONOU Kassegné**, qui a ouvert les travaux. L'équipe du Secrétariat Permanent de l'UCT, et en premier lieu la coordination du PCCR, félicitent la commune de Vogan, première municipalité à mettre en œuvre ses engagements pris lors de l'atelier sur les PDC de l'UCT.



**Signature de la convention de partenariat entre Monsieur TAGODOE H. Kouassi (à gauche), Directeur de l'IRFODEL et Monsieur ATCHON Kodjo, PDS de la Commune de Vogan (à droite)**

## Kara, Pagouda, Féouda, Dapaong et les Collectivités françaises

### Des partenariats riches et diversifiés

Du 22 au 26 avril, l'UCT s'est associée au Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Togo pour effectuer un suivi des coopérations décentralisées franco-togolaises dans les régions de la Kara et des Savanes. Au programme de cette mission, 5 partenariats très diversifiés : Kara et le Syndicat Interdépartemental de l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), Pagouda et Renaison, Féouda et Marlhes, et enfin Dapaong et Issy-les-Moulineaux. Résumé des principaux projets menés par ces coopérations décentralisées.

#### **Kara/SIAAP : Kara en phase de devenir un modèle d'assainissement urbain au Togo**

Débuté en 2007, le projet SIAAP concerne l'évacuation des eaux usées (toilettes, vaisselle et douches) via un réseau gravitaire souterrain. Il s'agit d'un projet pilote circonscrit pour le moment au quartier Ewaou, au niveau de la mairie. A l'heure actuelle, le réseau secondaire de canalisations, soit 3 300 m linéaires, est achevé. Kara sera ainsi la première collectivité togolaise à posséder une station de traitement des eaux usées (Lomé ne dispose que d'un réseau d'égouts embryonnaire rejetant les eaux usées directement dans la mer sans aucun traitement préalable).

Prochaines réalisations prévues: un collecteur principal le long de la rivière Kpimboua qui acheminera les eaux usées jusqu'à une station de traitement avant rejet dans le fleuve Kara.

Depuis décembre 2011, le SIAAP octroie désormais 200 millions de FCFA/an. Au total, ce sont plus de 500 millions FCFA que le SIAAP a investi à Kara en l'espace de 6 ans. A terme, si cette phase pilote s'avère concluante, ce système d'assainissement sera étendu à d'autres quartiers.

#### **Pagouda/Renaison : Coopération et développement durable**

Pagouda est officiellement jumelée avec la commune française de Renaison depuis 1992, la Communauté de Communes de la Côte Roannaise (CCCR) dont fait partie Renaison s'est associée en 2005 à cette coopération décentralisée.

Initié depuis 2002, le projet WAZE intègre le reboise-

ment, la réhabilitation du barrage (et les activités de maraîchages qui y sont liées), l'arboretum, la prise en charge du salaire du pépiniériste et la construction de sa maison à proximité de la pépinière.

10 000 plants par an (eucalyptus, acacias, orangers...) ont ainsi été mis gracieusement à disposition des agriculteurs et groupes scolaires. Le comité réfléchit aujourd'hui à impliquer financièrement les bénéficiaires pour pérenniser l'activité. Un arboretum, ou jardin botanique, a également été créé à proximité de la maison du pépiniériste.

Pour la réhabilitation du barrage et l'aménagement de parcelles maraîchères, le comité de jumelage togolais recherche activement des financements.

#### **Féouda/Marlhes : Des idées à revendre**

Née officiellement en 2005, la coopération entre le village de Féouda (canton de Koumèa) et Marlhes (commune de Rhône-Alpes) est le fruit d'une relation d'amitié entre un natif de Féouda, M.PATASSE, et le maire de Marlhes, M. GILBERT. Une convention de jumelage a été signée avec le Préfet de la Kozah. Il s'agit de l'une des plus petites coopérations décentralisées au Togo, Féouda compte en effet 800 habitants et Marlhes, moins de 1 400.

Un centre communautaire a été construit dans le cadre de cette coopération décentralisée, et de nombreux projets sont envisagés comme l'électrification du centre communautaire et du centre de santé ou encore la création d'un atelier de textile artisanal pour les femmes (Féouda ayant une réputation historique en la matière).

Suite...

# Coopération décentralisée

## Des partenariats riches et diversifiés (suite)

### Dapaong/Issy-les-Moulineaux : 27 ans de partage

Les premiers échanges entre les deux villes remontent à 1986, ce qui en fait l'une des plus anciennes coopérations décentralisées au Togo. En termes de réalisations associant les deux collectivités, on peut citer le projet en partenariat avec l'AIMF concernant l'assainissement de la rue Mairie-Congat (la deuxième phase est envisagée), et le projet hydro et socio-sanitaire d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement, d'hygiène et de santé publique, suivi par l'ONG française EAST et cofinancé notamment par le syndicat des eaux d'Ile-de-France. Avec un budget de plus de 500 000 euros, cet ambitieux projet propose notamment la construction d'ouvrages sanitaires (réseaux d'eau et équipements de distribution, latrines, postes de lavage des mains, puisards) et diverses actions de formation et de sensibilisation. A noter enfin qu'Issy-les-Moulineaux prend en charge depuis 2003 le salaire du pédiatre de l'hôpital Yendube.

Au cours de la mission, l'UCT s'est rendue à la mairie de Dapaong, dévastée suite aux incidents du 15 avril dernier qui coûtèrent la vie à un enfant de 12 ans et à un jeune homme de 22 ans. L'Association a ainsi pu exprimer tout son soutien aux responsables municipaux, particulièrement affectés par cet événement. Un appui réitéré au début du mois de mai avec la visite du Président de l'UCT et du Secrétaire Permanent. Depuis, les agents tentent de trier les documents administratifs restants, qui jonchent le sol ; un travail pénible mais indispensable pour restituer une partie des archives municipales.

Près de deux mois plus tard, la municipalité a repris, par ses propres moyens, certaines de ces activités d'état-civil. Des réparations sommaires ont en outre été engagées, malgré les faibles ressources financières dont dispose la commune. Nous tenions à cet égard à

saluer le courage des responsables municipaux pour aller de l'avant malgré ce terrible traumatisme. Mais leurs seuls efforts ne suffiront pas, la mairie a urgemment besoin de l'aide des amis et des partenaires techniques et financiers pour reprendre un fonctionnement normal.



*Le bureau « régie des recettes » de la Mairie de Dapaong saccagé par les manifestants*

## Le Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE)

### Résultats des appels à projets 2013, en soutien à la coopération décentralisée

**Le Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE) soutient la coopération décentralisée entre collectivités françaises et autorités locales étrangères**, liées par convention, sur la base des orientations géographiques et thématiques de la politique de coopération de l'État.

**La Direction pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT)**, rattachée à la Direction générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats du MAEE, apporte son soutien aux projets menés par les collectivités territoriales ainsi qu'aux réseaux nationaux et aux structures de concertation ou de coordination régionale, dans le cadre d'appels à projets annuels et triennaux, de fonds spécifiques en soutien aux coopérations décentralisées ou encore dans le cadre d'appels à projets conjoints entre États.

*Suite...*

## Résultats des appels à projets de 2013 du MAEE (suite)

- **Appel à projets annuel 2013** : 61 projets déposés : 43 (Afrique sub-saharienne), 5 (Proche et Moyen orient), 4 (Asie), 4 (Europe), 3 (Caraïbes (Haïti), 1 (Amérique du Sud).

*La liste des projets retenus sera prochainement arrêtée après avis du Comité de sélection en liaison avec les Ambassades de France et les Préfectures de région.*

- **Appel à projet triennal 2013-2015** : 113 projets déposés : 81 (Afrique sub-saharienne), 16 (Proche et Moyen orient), 7 (Asie), 3 (Europe), 3 (Caraïbes (Haïti)). La liste des projets retenus n'est pas encore arrêtée.



### Commune d'Atakpamé

## Les Villes de Niort, d'Atakpamé et de Covè (Bénin) ont préparé leur nouveau programme pour les trois ans à venir

Pour rappel, les réalisations pour la période **2010/2012** ont été les suivantes :

Atakpamé : la construction d'un marché aux fruits; la construction d'un marché aux légumes; des équipements pour le ramassage des déchets ménagers ; le soutien pour des stages de formation.

Covè : la construction d'un marché aux céréales.

En complément, l'Association Niortaise pour le Jumelage et la Coopération avec Atakpamé (ANJCA) a contribué à l'achat d'équipements en tables/bancs pour les écoles et à la construction de deux classes pour des écoles maternelles à Covè. A Atakpamé, l'ANJCA a financé la réalisation de deux points d'eau potable.

Pour **2013/2015**, le programme se présente ainsi :

Atakpamé : la construction d'un marché aux poissons fumés et la réhabilitation de l'abattoir municipal.

Covè : des travaux d'assainissement, ramassage des déchets ; un projet environnemental, de protection de la forêt et de plantation d'arbres ; la modernisation de l'Etat Civil de la Mairie.

Une ligne particulière est réservée aux échanges d'expériences entre les deux villes ainsi que des sessions de formation. Le montant total de ce programme s'élève à 189 630 € (124 390 000 FCFA) sur les trois exercices.

Ce programme s'inscrit dans la continuité et la cohérence des précédents. Il est principalement tourné vers le renforcement des services municipaux dans les villes d'Atakpamé et de Covè. Le marché aux poissons fumés à Atakpamé viendra compléter le

dispositif municipal des marchés spécialisés dont la gestion et l'animation au quotidien relèvent des dynamiques groupements de vendeuses. La réhabilitation de l'abattoir municipal améliorera quant à lui les conditions d'hygiène.

Sur Covè, il s'agira de mettre en œuvre un service municipal de collecte et de traitement des déchets, en particulier au centre ville et autour des marchés ; de moderniser le service de l'Etat Civil et enfin d'agir pour la préservation de la forêt et des plantations d'arbre.

Des échanges d'expériences ont eu lieu ces dernières années entre les villes de Covè et d'Atakpamé. Avec ce programme, nous poursuivrons notre soutien et nos encouragements pour ces échanges ainsi que pour des stages de formation.

#### Jeune Niortaise à Atakpamé

Actuellement, et pour une durée de 3 mois l'Association pour le Développement du jumelage entre Atakpamé et Niort (ADJAN) accueille une jeune niortaise, **Anaïs TAJASQUE**, étudiante à l'Institut d'étude Politique. Son stage est justement orienté sur la coopération décentralisée.

#### 10<sup>ème</sup> Salon des Couleurs

A Niort, l'ANJCA prépare déjà activement le 10<sup>ème</sup> Salon des Couleurs d'octobre qui a pour objectif : un croisement artistique et culturel et une mise en œuvre de la solidarité internationale. Tous les acteurs et visiteurs de ce Salon des Couleurs contribuent précisément au cofinancement des réalisations sur Atakpamé et Covè.

## Commune d'Aného

### Focus en images sur la construction du Lycée technique d'Aného

Les travaux du lycée d'enseignement technique et professionnel d'Aného avancent à grands pas. Prévu d'être achevé pour la rentrée prochaine, le chantier prenant place dans le cadre de la coopération entre le Département des Yvelines et la Commune d'Aného, d'un coût prévisionnel de presque 480 000 € (plus de 300 millions de FCFA), bénéficie d'un apport financier du Ministère français de l'Intérieur, ainsi que d'un soutien symbolique de deux associations de migrants : Solidarité Ami(e)s de Gbatopé et environs (SAGE) et Merveilles du Togo (MdT). Depuis le mois de février, il intègre une composante « insertion » permettant à sept Yvelinois, chômeurs de longue durée, de reprendre une dynamique et un rythme professionnels en participant à la construction du premier lycée technique de la Préfecture des Lacs à travers la fabrication de briques en terre stabilisée. Les entreprises ABIKI et NECCTO, attributaires des deux lots prévus cette année, ont pour leur part commencé leur travail au mois d'avril dernier.

Preuve de l'intérêt que suscite ce projet novateur, une importante délégation composée notamment du Ministre de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, M. BOURAÏMA-DIABACTE, de l'Ambassadeur de France au Togo, M. WARNERY, et de son Conseiller de coopération et d'action culturelle, M. CAZIN, s'est rendue sur le chantier le 31 mai dernier. Retour en images sur cette prestigieuse visite.



**Le Président de la Délégation Spéciale d'Aného, M. AYIVI, lors de son discours de bienvenue.**



**De gauche à droite : le Directeur de Cabinet du Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, le Ministre, l'Ambassadeur de France au Togo et le Préfet des Lacs.**



**L'Ambassadeur de France aux côtés des participants et encadrants yvelinois du projet d'insertion.**



**La visite du chantier guidée par M. AZOUMAH, Directeur du Cabinet d'architecture Desco, en charge de la maîtrise d'œuvre de l'ensemble de la construction.**



**Briques en terre stabilisée réalisées depuis le mois de février (140 000 unités, sur les 281 000 prévues).**

## Agence COOP DEC Conseil

### Nouveauté: les conférences « Webinaires »

L'Agence COOP DEC Conseil met en place, depuis février 2013, des conférences par Internet (Webinaires), à destination des agents et élus des collectivités et des associations de solidarité internationale. Accessibles sur inscription, ces Webinaires ne nécessitent aucun logiciel particulier. Il suffit de se connecter au lien Internet envoyé 48h avant chaque conférence aux personnes préalablement inscrites, à l'heure indiquée et de suivre la conférence réalisée. Une possibilité d'échanges par courriel est proposée ainsi qu'un suivi post-conférence (sur certains sujets).

#### Plusieurs Webinaires « solidarité internationale (SI) » (axés vers les associations):

- Recherche de fonds : les questions préalables
- Panorama des financements franciliens pour les associations de SI
- Recherche de Fonds : les financements privés (fondations,...)
- Utilisation de la réduction d'impôts pour les dons aux associations de solidarité internationale

#### Plusieurs Webinaires « coopération décentralisée » :

- Historique de la coopération internationale des collectivités
- Le cadre juridique et l'étude des dernières jurisprudences liées à l'action internationale des collectivités
- Usage des marchés publics pour les actions de coopération internationale
- La rédaction de conventions de coopération décentralisée

Les Webinaires ont une durée moyenne d'une heure.

Pour plus d'infos, voir sur le site [www.coopdec.org](http://www.coopdec.org) – rubrique « Webinaires »

Vous pouvez aussi nous envoyer vos coordonnées à [formation@coopdec.org](mailto:formation@coopdec.org) pour recevoir les premières dates, ou nous indiquer les sujets sur lesquels vous souhaiteriez suivre une conférence.

## Programme de financement



#### Présentation du programme :

Le Fonds de Développement pour la Femme Africaine (AWDF) est une fondation qui soutient des organisations locales, nationales et régionales africaines qui œuvrent en vue de la responsabilisation des femmes.

#### Critères d'éligibilité du demandeur :

Cet appel est destiné aux organisations féminines africaines locales, nationales, régionales et sous-régionales (3 ans d'existence minimum).

#### Type de projets éligibles :

Projets d'appui institutionnel tels que: planification stratégique, formulation des stratégies de mobilisation de ressources, développement des systèmes de communication, retraites, système de gouvernance, etc. investissements en matériels bureautiques tels que l'achat d'ordinateurs, d'imprimantes et de photocopieuses. *Suite...*

## Programme de financement

### Montant de la subvention :

Entre 1 000 et 50 000\$/ an

Subventions pluriannuelles de 120 000\$ maximum.

### Taux de cofinancement : nc

### Date limite de dépôt des dossiers :

Chaque année comprend trois cycles de subventions. **Cependant les organisations postulantes peuvent envoyer leurs dossiers à tout moment.**

**Plus d'infos :** Site du Fonds de Développement pour la Femme Africaine :

[http://fr.awdf.org/Subventions principales Programme de petites subventions](http://fr.awdf.org/Subventions_principales_Programme_de_petites_subventions)



## Appels à propositions en cours et à venir

Les informations contenues dans ce tableau ne sont fournies qu'à titre indicatif, des changements peuvent intervenir. Veuillez consulter le site web d'EuropeAid pour vous en assurer:

[http://ec.europa.eu/europeaid/work/funding/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europeaid/work/funding/index_fr.htm)

Date de publication	Programme thématique	Dénomination de l'appel	Demandeurs éligibles	Date de soumission de la note succincte
31 mai 2013	Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'Homme	Appui aux droits de l'Homme et à leurs défenseurs là où ils sont les plus sujets à risque (référence : <b>134288</b> )	Personnes physiques, Organisations de la Société civile	16 juillet 2013
7 juin 2013	Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'Homme	Non discrimination (référence : <b>134379</b> )	Personnes physiques, Organisations de la Société civile	23 juillet 2013
15 août 2013	Santé	Santé sexuelle et reproductive	Autorités locales, ONG, Organisations internationales, Instituts de recherche, Universités	1 <sup>er</sup> octobre 2013
2 septembre 2013	Santé	Instituts de santé publics	Autorités locales, ONG, Organisations internationales, Instituts de recherche, Universités	17 octobre 2013
16 septembre 2013	Acteurs non étatiques	Accroissement de la conscience publique des conséquences du développement et promotion de l'éducation au développement en Union européenne	Acteurs non étatiques, Autorités locales	4 novembre 2013
15 octobre 2013	Investissement dans le capital humain : éducation, savoir et compétences ; autres aspects du développement social et humain	Amélioration des conditions de vie de personnes marginalisées et vulnérables et des populations dépendantes de l'économie informelle	Organisations de la Société civile (acteurs non étatiques et partenaires sociaux), Autorités locales, Organisations internationales	2 décembre 2013

⇒ **13/14 Juin 2013 (Bilbao / Espagne)**

Forum des Maires au Sommet Mondial des Villes 2013

---

⇒ **1/2 Juillet 2013 (Paris / France)**

4ème Forum de l'action internationale des collectivités / Assemblée générale de CUF

---

⇒ **Du 1er au 4 Octobre 2013 (Rabat / Maroc):**

Congrès mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

Thème: « *Imaginer la Société, Construire la Démocratie* »: Centenaire du mouvement municipal international

---

⇒ **12 Octobre (Marly-le-Roi/ France)**

5èmes Assises « Yvelines, partenaires du développement »

---

⇒ **Du 14 au 16 Novembre 2013 (Paris / France)**

AG de l'Association Internationale des Maires de Francophones (AIMF)

---

⇒ **Du 19 au 21 Novembre 2013 (Paris / France)**

AG de l'Association des Maires de France (AMF)

## Liens utiles

### *Partenariat / Gestion locale des ressources naturelles*

>> Guide pour la coopération & le partenariat des Collectivités Locales

Le présent document s'adresse principalement aux collectivités locales, c'est-à-dire l'axe décentralisé qui se décline en régions, en préfectures et provinces et en communes urbaines ou rurales.

[http://www.aosfoc.org/wp-content/uploads/2010/09/0.2\\_Guide-pour-la-coop%C3%A9ration-et-le-partenariat-pour-les-CL.pdf](http://www.aosfoc.org/wp-content/uploads/2010/09/0.2_Guide-pour-la-coop%C3%A9ration-et-le-partenariat-pour-les-CL.pdf)

>> Le Partenariat Public-Privé

<http://www.oecd.org/mena/governance/41768196.pdf>

>> Le potentiel du Partenariat Public Privé au SENEGAL

[http://pdf.usaid.gov/pdf\\_docs/PNADB957.pdf](http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNADB957.pdf)

>> Les conventions locales, un outil de gestion durable des ressources naturelles ?

<http://www.frameweb.org/adl/fr-CA/3562/file/18/Djire.pdf>

>> Suivi du développement durable au Togo : deuxième rapport

<http://www.amiterre.tg/2eSusWatch.pdf>

Rédaction: